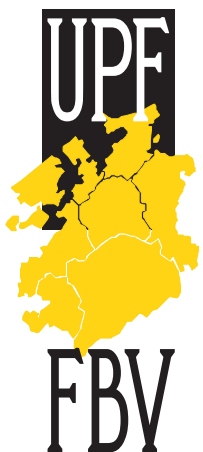




RAPPORT 2023



UNION DES PAYSANS FRIBOURGEOIS
Chambre fribourgeoise d'agriculture

SOMMAIRE

LE MOT DE LA VICE-PRESIDENTE	3
LE MOT DU DIRECTEUR	3
DEFENSE PROFESSIONNELLE	4
SERVICES	7
GERANCES	9
COMMISSIONS DE L'UPF	13
MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF	15
DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP	16
COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF	16
PHOTOS DE LA CEREMONIE DU 175 ^e ANNIVERSAIRE DE L'UPF	17

IMPRESSUM

Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine est principalement utilisée dans ce rapport. La forme féminine est, bien sûr, toujours incluse.

Editeur: Union des Paysans Fribourgeois, Rte de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot, Tél. 026 467 30 00, Fax 026 467 30 01, info@agrifribourg.ch, www.agrifribourg.ch. **Collaboration:** Beat Andrey (BA), Pierre-Alain Bapst (PAB), Marc Bovet (MB), Lucas Dupré (LD), Joël Etter (JE), Guillaume Kolly (GK), Luciane Lapierre (LL), Sandra Macherel (SM), Frédéric Ménétrey (FM), Nicole Neuhaus (NN), Catherine Zbinden Progin (CZP). **Conception graphique et mise en page:** Administration UPF. **Traduction:** Administration UPF. **Photos:** Chambre fribourgeoise d'agriculture (FM). Novembre 2024.



LE MOT ...

... DE LA VICE-PRESIDENTE

L'activité politique 2024 fut très intense avec l'initiative biodiversité, ce n'était pas gagné d'avance, mais finalement, avec plus de 65 % de non dans le canton de Fribourg, le résultat est très satisfaisant. Pour cette campagne, l'UPF a organisé une conférence de presse et s'est concrètement engagé. Je remercie toutes les personnes qui se sont investies dans cette campagne, sans quoi le résultat n'aurait certainement pas été aussi réjouissant. La leçon à retenir est que le dialogue entre ville et campagne est plus important que jamais.

Cette initiative est la quatrième qui touche le monde agricole en 3 ans, c'est la quatrième qui est balayée par le peuple. J'espère que ces résultats découragent les initiants des prochaines à venir, mais ce n'est pas sûr que ce souhait se réalise. En effet, les prochaines sont déjà dans le pipeline, soit l'initiative «responsabilité environnementale», déposée par les jeunes verts, qui sera votée le 9 février 2025, et la suivante, l'initiative «pour une alimentation sûre» (initiative végane) est agendé pour 2026.

On peut dire que la vie d'agriculteur, est comme un arc-en-ciel, on en voit de toutes les couleurs, que ce soit la politique agricole, les initiatives populaires ou encore la météo capricieuse, les offensives visant l'agriculture pleuvent, mais à chaque fois, on s'adapte, on évolue et nous en sortons grandis. Nous devons garder cette mentalité paysanne, cette mentalité de gagnants

De mon côté, l'année fut intense, l'expérience enrichissante. Je remercie vivement le comité directeur ainsi que le comité cantonal pour leur soutien, leur engagement et leurs encouragements qui ont été nécessaires dans notre nouveau rôle. Je remercie également le directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture ainsi que son personnel qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes ainsi que ma co-vice-présidente.

Murielle Chassot

... DU DIRECTEUR

En 2024, AGRI Fribourg Freiburg a mené une année riche en engagements et évolutions. Fort des festivités passée en 2023 pour ses 175 ans d'histoire, nous changeons officiellement de nom avec l'adaptation de nos statuts pour entériner son nouveau nom bilingue lors de l'Assemblée générale du 12 novembre 2024 à Le Crêt.

Une adaptation des statuts est aussi proposée pour encadrer la durée des mandats, élargir la représentation associative au sein du comité cantonal et officialiser la nouvelle identité. Ce changement vise à renforcer la structure, la représentativité et le bilinguisme de l'organisation.

Tout au long de l'année, AGRI Fribourg Freiburg a défendu les intérêts de la famille paysanne fribourgeoise sur plusieurs fronts. Les activités qui ont eu lieu par la révolte paysanne ont démontré l'importance et la nécessité de corriger les points relayés par la résolution de Grandsivaz.

La « révolte paysanne » a pris corps dans le canton de Fribourg avec des déplacements et les réunions de centaines de tracteurs ont organisé un rassemblement à Chiètres, Vallon, Lussy et Sâles, pour dénoncer la lourdeur administrative et plaider pour de meilleures conditions de travail, des prix rémunérateurs.

Quotidiennement, les exploitants agricoles s'engagent avec fierté, passion et détermination pour la production de denrées alimentaires de qualité et de proximité. Ils est légitime de demander à ce que la Confédération suisse et les différents acteurs des marchés reconnaissent d'une part la problématique des revenus trop faibles obtenus par l'agriculture pour garantir une pérennité de structure agricole familiale, humaine et adaptée aux conditions de production du pays et améliorer la situation de manière proactive à court terme déjà.

Frédéric Ménétreay

DEFENSE PROFESSIONNELLE

Les activités du 175^e anniversaire de l'UPF

L'année 2023 a été marquée par la célébration des 175 ans de l'UPF au moyen de différents événements et actions, favorisant le contact entre producteurs et consommateurs, consolidant ainsi les ponts entre villes et campagnes. La production locale et le travail des agriculteurs fribourgeois ont été mis en valeur.

Des Jardins en Ville. Symboliquement baptisée «agri.culture.s en ville.s», cette action a permis aux cultures de nos campagnes de s'installer dans les principales villes du canton de mai à novembre, sur des passages fréquentés. Il a été possible d'assister à la croissance de légumes, de céréales, de plantes sarclées, de plantes aromatiques et d'herbages. Les QR codes présents sur les bacs ont fourni de précieuses informations et un concours a été organisé.

Un livre anniversaire. Un ouvrage présentant l'agriculture sous différents angles est en cours d'élaboration depuis mars 2023. Au travers de 175 portraits, il révèle la passion des paysannes et paysans fribourgeois. L'ouverture des souscriptions a eu lieu à la mi-septembre 2023, de nombreuses commandes sont déjà en cours.

Une exposition de photos itinérante. Une première série de photos, tirées des portraits du livre, a été exposée à L'Atelier à Fribourg du 16 octobre au 11 novembre 2023. Environ 330 visiteurs ont été répertoriés sur les 22 jours d'exposition et une centaine d'invités ont participé au vernissage. Cette exposition a connu un vif succès médiatique et poursuit sa route dans les différents districts avec des portraits d'agriculteurs de la région.

Deux tables ouvertes et une rencontre. Un débat sur le thème « Pourquoi produire local » a été organisé le 4 novembre à L'Atelier, suivi d'une rencontre du public avec les photographes de l'exposition et les paysans des portraits: une centaine de participants ont pris part à cette journée. Puis un second débat « Résilience de l'agriculture face au changement climatique » a eu lieu le 8 novembre, réunissant une vingtaine de participants.

Une Ferme en ville. Dans le cadre de la Semaine du Goût et de la Bénichon en ville de Fribourg, une Ferme a été installée du 15 au 17 septembre 2023 dans le Parc des Grand-Places. Une grande tente a accueilli des poneys, chèvres, cochons, lapins, poules ainsi qu'une vache et son veau. Des ateliers en lien avec l'alimentation durable ont été mis en place pour les écoles et le tout public, en collaboration avec l'Ecole à la ferme. Pas moins de 10'000 visiteurs ont été comptabilisés sur les 3 jours de manifestation.

Un événement officiel de célébration. Le 31 octobre 2023, un événement festif a réuni à Forum Fribourg plus de 800 acteurs concernés de près ou de loin par cette année de jubilé. Ce fut l'occasion de dévoiler la nouvelle identité visuelle pour l'UPF et la Chambre fribourgeoise d'agriculture: AGRI Fribourg Freiburg. (SM)

Brunch du 1^{er} août 2023

Cette manifestation permet aux familles paysannes de communiquer sur leurs activités quotidiennes et de sensibiliser la population à la vie et au travail des agricultrices et agriculteurs.

La 31^e édition du traditionnel Brunch à la ferme du 1^{er} août a rencontré un véritable succès. 12 familles ont ouvert les portes de leur exploitation, ce qui a permis à la population suisse de venir déguster les buffets copieux de produits du terroir proposé.

Les exploitations suivantes ont organisé un Brunch en 2023 dans le canton de Fribourg:

- Fam. Michel Bapst, Vuisternens-en-Ogoz
- Fam. Anne & Gérard Biland, Charmey
- Fam. Monika & Patrick Buchs, Im Fang
- Fam. Stéphane Christinaz, Nuvilly
- Fam. David & Louis-Michel Dévaud, Bouloz
- Fam. Fouzia & Pierre-Yves Ducry, Dompierre
- Fam. Bertrand Jacquaz, Ecuwillens
- Fam. Claude Magnin, Cottens
- Fam. Sonja & Olivier Moret, Vuadens
- Fam. Alexandra & Frédéric Pugin, Riaz
- Fam. Anni & Alfons Raemy, Schwarzsee
- Fam. Anita & Rudy Rueggsegger, Delley



DEFENSE PROFESSIONNELLE

La majorité des brunchs sont complets, étant très prisés par le public. La Chambre fribourgeoise d'agriculture est toujours à la recherche d'exploitations intéressées à participer aux prochaines éditions. Toutes les informations importantes se trouvent sur le site www.portailpaysans.ch. (CR)

Politique agricole

En 2023, l'Union des Paysans Fribourgeois a participé activement à diverses consultations, notamment sur la Politique agricole 22+, apportant la voix des exploitations de terrain dans les débats institutionnels. Face aux exigences fédérales concernant les 3,5 % de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), elle s'est fortement opposée et engagée avec ses partenaires pour en obtenir le report et proposer des alternatives plus réalistes.

Plan Climat cantonal

En 2023, le Plan Climat cantonal a poursuivi la mise en œuvre de mesures concrètes (115 actions entre 2021–2026) visant à réduire les émissions de GES de 50 % d'ici 2030, puis d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Spécifiquement concernant l'agriculture, la mesure A.2.1 du plan climat a permis financer l'analyse carbone CAP2ER pour 15 exploitations et favorisé les actions de réduction des émissions (énergie, engrais). Le concours Plan Climat Agriculture, lancé en septembre 2023, a reçu plus de 50 projets visant à améliorer la résilience climatique des fermes. Concernant l'énergie et les bâtiments agricoles, la mesure A.2.2, lancée dès 2021, a continué d'encourager l'installation de récupérateurs de chaleur sous toitures ou panneaux photovoltaïques. En 2023, 14 exploitations en ont bénéficié. Par une réalisée par l'UPF, le canton a évalué les besoins hydriques en alpages. Le but était d'établir un bilan de la situation afin de préparer préparant des financements dès 2024 pour renforcer l'approvisionnement en eau dans les alpages. Des actions pilotes d'agroforesterie, de couvre-sol, de gestion des zones humides et de connexion de biotopes

ont été aussi mises en œuvre sur les sujets de la biodiversité et des sols. Ces mesures illustrent une stratégie à multiples facettes: diagnostic carbone, aide financière aux technologies vertes, mobilisation des agriculteurs via appels à projets, optimisations de la gestion de l'eau et de la biodiversité, pour une transition agricole durable et résiliente.

AgroImpact

AgroImpact est née de l'ambition de soutenir les exploitations agricoles dans leur lutte contre le changement climatique. Les premiers travaux et démarches ont eu lieu en Romandie, sous l'impulsion de Prométerre. En 2023, les efforts ont été fournis afin de créer les bases de la constitution de l'association réalisée en janvier 2024. Le but est d'unir les efforts d'associations représentants de l'agriculture selon les principes de développement durable et de responsabilité environnementale, pour se consacrer à la valorisation et mise en œuvre concrète de la décarbonation des productions agricoles et de fermes, sur une base volontaire, via des mesures pragmatiques et efficaces, adaptées à chaque exploitation, sans compromettre la viabilité économique des exploitations. Dossiers climat & durabilité. L'Union des paysans fribourgeois a intensifié son engagement avec AgroImpact en 2023. Elle a collaboré à la mise en œuvre du programme ClimaCert, intégré au Plan Climat cantonal, permettant la réalisation de bilans carbone dans les exploitations. A travers des projets concrets tels que la gestion optimisée de l'eau et la culture de plantes de couverture, l'UPF a œuvré pour une durabilité ancrée dans la réalité agricole des exploitations fribourgeoises. Ces actions démontrent la volonté de concilier performance environnementale et souveraineté des agriculteurs sur les indicateurs utilisés.

Elections fédérales 2023 - Soutien aux candidats agricoles

A l'occasion des élections fédérales d'octobre 2023, l'Union des Paysans Fribourgeois s'est engagée activement en faveur de la représentation

DEFENSE PROFESSIONNELLE

agricole sous la Coupole fédérale. Conformément à sa mission de défense professionnelle, elle a apporté un soutien public et logistique aux candidates et candidats issus du monde agricole, toutes sensibilités confondues, dès lors qu'ils partageaient les grandes priorités de l'UPF en matière de politique agricole, d'environnement et de conditions-cadre pour les exploitations. L'UPF a maintenu une stricte neutralité partisane, tout en valorisant l'importance d'une représentation paysanne forte à Berne. Par cette action, l'UPF a souhaité rappeler que la présence de personnes issues de la paysannerie au Parlement est un levier stratégique essentiel pour faire entendre les réalités de la production agricole suisse et garantir une politique cohérente avec les défis du terrain et des exploitations agricoles.

La Société fribourgeoise d'économie alpestre fête ses 125 ans

Depuis 125 ans, les comités, membres du secrétariat et membres de la société se sont succédé afin de s'engager pour l'économie alpestre de notre si beau canton qui ne serait pas ce qu'il est sans son patrimoine alpestre. L'économie alpestre est une part essentielle de l'ADN de nos régions. L'engagement de nos prédécesseurs s'est fait entièrement et totalement au service d'un secteur d'activités de notre agriculture qui reste parmi les plus difficiles, mais des plus capitaux pour notre agriculture. Si les armaillis ont investi nos montagnes, c'est non seulement qu'ils en avaient besoin pour vivre eux-mêmes, mais que cela a bénéficié aussi à l'ensemble du secteur agricole.

La fondation de la Société fribourgeoise d'économie alpestre était une réaction à la crise qui avait frappé l'agriculture vers 1880. Déjà très fortement touchée par les conséquences du libre-échange et de la concurrence de produits importés, l'agriculture du Plateau et de la montagne suisse a dû trouver de nouvelles voies pour éviter la ruine. Confrontées à la crise, pour en contrer les effets dévastateurs et afin de prendre leur destin en main, plusieurs sociétés paysannes se sont

mobilisées pour s'unir et trouver des moyens de développement, de recherche et de financement. Souvent, le moyen principal choisi fut le développement du perfectionnement agricole.

L'historique des démarches de la fondation de la Société fribourgeoise d'économie alpestre remonte à 175 ans! En effet, c'est en 1848, à la fondation de l'Union des Paysans Fribourgeois, qui s'appelait alors la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture, que l'on a organisé les premières inspections d'alpages jusqu'en 1856. L'activité s'est ensuite perdue avant que diverses démarches soient effectuées en 1868 puis en 1876 pour relancer la création d'une société autonome. Le canton fut sollicité à l'époque pour relancer la dynamique, mais selon les archives, les démarches ne furent pas concluantes, car l'on craignait que la Société fribourgeoise d'économie alpestre n'affaiblisse une autre société, celle des fromagers!

La saison d'alpage entre au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO

L'inscription de la saison d'alpage sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, le 7 décembre 2023, et la célébration officielle qui a eu lieu à Bulle, ont été des moments forts de l'année. Il s'agit d'une étape importante pour le soutien de la société civile aux traditions alpestres qui sont une richesse tant patrimoniale que culturelle et évidemment, agricole aussi. Le canton de Fribourg a organisé cet événement national pour fêter une tradition vivante et emblématique des régions de montagne en Suisse, qui s'est tenu en présence de représentants et partenaires de la saison d'alpage de toute la Suisse, de la société civile aux alpagistes. M. le Conseiller fédéral Alain Berset, Président de la Confédération, est intervenu lors de la réception officielle. Que la cérémonie se soit tenue en terre fribourgeoise est aussi un signe positif de la reconnaissance et de l'importance de l'économie alpestre dans notre canton. Cette inscription est une gratitude envers les importantes prestations fournies par les alpagistes et contribue à la



SERVICES

préservation de l'économie alpestre à long terme. Cette identification officielle doit désormais aussi être utilisée pour être bénéfique à ceux qui font le travail, soit aux exploitants d'estivage qui pérennisent le maintien et l'exploitation des alpages. Ce message a notamment été délivré le jour de la célébration par les représentants de l'économie alpestre, dont notre président Henri Buchs, lors d'un séminaire qui a réuni des acteurs de l'économie alpestre de toute la Suisse.

Bonnes pratiques de la production et de la transformation du lait mises à jour

Un nouveau Guide des bonnes pratiques de la production et de la transformation du lait dans les exploitations d'estivage a été édité par la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) en 2023. Pour Fribourg, le comité a accepté de signer un contrat avec la SSEA pour la diffusion du document auprès des producteurs de fromages d'alpage fribourgeois. Le guide de la SSEA comprend des lignes directrices de branche pour la production fromagère. Il a pour but de garantir la sécurité alimentaire des produits d'alpage, selon des normes reconnues. Il soutient également le respect des exigences de la législation alimentaire concernant l'obligation d'autocontrôle, la traçabilité et la protection contre la tromperie.

(FM) •

Environnement et développement rural

Réseaux écologiques

En 2023, la Chambre fribourgeoise d'agriculture a été approchée pour mettre en place un réseau écologique dans le sud de la Glâne. Le périmètre choisi comprend les Communes de Montet, Rue, Siviriez et Ursy. Il a été baptisé «Réseau écologique de Siviriez et environs». 39 agriculteurs, sur les 119 que compte le périmètre, ont choisi d'y adhérer à partir du 1^{er} janvier 2024. Avec près de 290 ha de SPB dans un périmètre de 2'485 ha, le réseau débute avec 11,7 % de surfaces destinées à la biodiversité alors que l'OPD en exige 10 % après huit ans.

Deux réseaux terminent leurs périodes de huit ans en 2023: le réseau de La Molière et celui de Vuissens. Ils sont prolongés jusqu'à la mise en place de la nouvelle politique agricole, mais au moins jusqu'en 2027.

Les agriculteurs cultivant plus de 3 ha de terres ouvertes devront, dès 2025, mettre en place 3,5 % de leurs surfaces en terres assolées avec des SPB adéquates: jachères, ourlets, bandes culturales, bandes fleuries ou cultures en semis espacés. A l'exception des bandes fleuries, toutes ces surfaces peuvent être inscrites aux réseaux.

Une nouvelle mesure spécifique a été décidée par Grangeneuve, section agriculture, pour les céréales en semis espacés: «Les bandes de céréales en semis espacés doivent mesurer au min. 18 m de large. La surface doit se trouver à plus de 50 m d'une route à fort trafic. Si cette distance ne peut être respectée, alors le semis doit être parallèle à la route. La quantité de semences et d'engrais est réduite en proportion.»

Qualité du paysage

Les trois projets gérés par l'UPF ont terminé leur période de huit ans et sont reconduits jusqu'en 2027. A cette date, les projets réseaux et QP devraient être réunis sous un même toit.



SERVICES

Biodiversité

L'UPF a investi en 2023 dans la formation de conseiller en biodiversité. Il est possible de faire appel en tout temps à la biologiste en cas de question concernant l'optimisation des surfaces de biodiversité d'une exploitation. (LL)

Assurances

L'agence régionale d'Agrisano AGRI Fribourg offre un conseil expert aux agriculteurs et à leurs familles. Les collaboratrices et collaborateurs connaissent parfaitement les besoins spécifiques du secteur agricole fribourgeois. Avec l'analyse du portefeuille des assurances et l'optimisation des assurances pour les responsables d'exploitations, la famille et les employés agricoles, plus de 1'500 exploitations bénéficient des produits d'assurances spécifiquement destinés pour l'agriculture. Cela concerne en particulier les assurances pour la santé, les accidents, la prévoyance, la protection juridique et le patrimoine. Des ajustements réguliers, environ tous les trois à cinq ans ou en cas de changement familial ou de structures, sont importants à faire. Les produits emmental garantissent la couverture des assurances choses de manière optimale. (FM)

Agro Service

Plateforme en ligne

La plateforme en ligne est une solution globale pour simplifier l'administration du personnel. Les données des collaborateurs peuvent être saisies en ligne afin d'établir des contrats de travail, des décomptes de salaire et des certificats de salaire.

Déjà 250 exploitations agricoles fribourgeoises utilisent la plateforme en ligne pour établir mensuellement les décomptes de salaire. Il est également possible de combiner la plateforme avec la saisie du temps de travail. Trois possibilités sont à disposition: la saisie manuelle, une timbreuse numérique et la solution de l'application. Dans le cas de l'application, le collaborateur saisit quotidiennement son temps de travail à l'aide de son

téléphone portable, indépendamment du lieu où il se trouve. Il s'agit d'une possibilité déjà utilisée par de nombreux employeurs agricoles.

Cours de cariste selon CFST 6518

Dans le canton de Fribourg, les cours de caristes étaient, jusqu'à il y a quelques années surtout, pratiqués dans les entreprises industrielles et commerciales et peu répandus dans le secteur agricole. Depuis trois ans, la Chambre fribourgeoise d'agriculture s'occupe également de cette formation. L'objectif est de proposer des cours de la manière la plus efficace et la plus économique possible. Ainsi, plus de 200 agriculteurs fribourgeois ont déjà pu suivre un cours de deux jours, à la fois pratique et théorique, et obtenir une attestation de formation.

L'année dernière, de nombreux cours ont pu être organisés pendant les mois d'hiver plus calmes. Ils ont eu lieu aussi bien sur le site de formation que, sur demande, directement sur l'exploitation. Les conditions requises sont l'inscription de six participants minimum par cours, ainsi que la garantie d'une infrastructure et d'au moins un chariot élévateur à contrepoids et un télescopique. (JE)

Expertises et taxations UPF

Durant l'exercice 2023, le service Expertises et taxations a mené à bien 449 mandats, contre 446 en 2022.

Les prestations fournies par le service n'ont pas subi de changement et le nombre de demandes est stable. Le service confirme ses compétences, notamment dans le domaine du conseil en droit foncier rural, aussi bien sur les questions affectant les bailleurs que celles affectant les locataires, ainsi que dans le conseil en remise d'exploitation et en fiscalité.

Sur les 895 dossiers traités durant la période 2022-2023, un peu plus de 83 % des demandes concernaient des cas en lien direct avec le droit foncier rural comme l'établissement d'une attestation de charge maximale, la taxation de la valeur de



GERANCES

rendement ou encore l'estimation d'un fermage ou d'une valeur vénale agricole.

Le service Expertises et taxations est également très sollicité dans le cadre de conseils financiers et fiscaux. Le calcul prévisionnel du bénéfice de liquidation en vue de la fin d'activité représente une proportion importante des demandes fiscales adressées au service. Celui-ci a ainsi accompagné 57 exploitants dans la cessation de leur activité professionnelle indépendante, que ce soit avec ou sans reprise dans le cadre familial.

Au cours de l'année, le service Expertises et taxations a également mis à jour ses contrat-types pour l'affermage d'immeubles et d'entreprises agricoles, en collaboration avec la juriste de l'UPF.

La loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) distinguent les entreprises agricoles des immeubles agricoles.

La notion d'entreprise agricole définie dans ces textes légaux impose l'existence d'un ensemble de terres et de bâtiments. La doctrine ajoute notamment que l'entreprise doit former une unité viable et pérenne sur le long terme. Si ces conditions ne sont pas remplies, les immeubles agricoles concernés ne représentent alors pas une entreprise agricole au sens de l'article 7 LDFR. On parle alors d'immeuble ou de domaine agricole.

Les immeubles agricoles forment la grande majorité des biens affermés dans le canton de Fribourg et en Suisse de manière générale. Le contrat-type pour l'affermage d'immeubles agricoles, mis à disposition de tout un chacun sur www.agrifribourg.ch, permet d'éviter la plupart des embûches et de guider les parties prenantes à contracter convenablement leurs volontés communes.

En revanche, la rédaction de baux à ferme pour les entreprises agricoles s'avère bien plus délicate. C'est pourquoi l'accompagnement par un expert agricole est fortement recommandé dans ces cas et le contrat-type n'est pas librement disponible. (GK/MB) •

Société fribourgeoise d'économie alpestre

L'économie alpestre a enregistré un bilan globalement positif pour la saison 2023, en dépit du manque de personnel et de la pression croissante exercée par le loup. Elle a également célébré la reconnaissance de la saison d'alpage comme patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO.

Pour l'économie alpestre, un bilan assez positif de la saison d'alpage 2023 peut être dressé. Ce fut une année d'estivage globalement bonne dans toutes les régions du canton. La montée à l'alpage a souvent pu se dérouler assez tôt et l'herbe en début de saison fut en général très abondante, parfois trop même pour certaines charges de bétail usuelles en début de saison. Contrairement à certaines années précédentes, les désalpes se sont généralement déroulées selon le calendrier habituel, avec plusieurs troupeaux ayant pu prolonger la saison au-delà des désalpes officielles en raison de la qualité des herbages ayant persisté sur l'automne. Les abondantes pluies du printemps ayant précédé la montée à l'alpage ont permis de compenser le déficit en eau causé par les chutes de neige extrêmement faibles de l'hiver et ainsi de favoriser l'approvisionnement en fourrage sur les alpages. L'herbe fut de bonne qualité fourragère, en particulier en altitude.

L'année 2023 fut l'année du retour à la situation normale concernant le déroulement des activités de la SFEA. Quatre séances de comité ont eu lieu où il s'est concentré à traiter les sujets d'actualité et à poursuivre les activités annuelles traditionnelles qui lui sont dévolues. En lieu et place de la traditionnelle course avec découverte d'une région alpestre de Suisse, celle-ci a été jumelée à la célébration des 125 ans de la SFEA, fête qui s'est déroulée avec succès à Moléson.

L'attribution des subsides pour rénovations et constructions diverses dans les alpages et l'allocation d'un montant du Fonds Goetschmann pour une famille d'agriculteurs de montagne méritante ont été décidées par le comité.

GERANCES

Les 11 et 12 juillet 2023, la SFEA a procédé à l'inspection des alpages et gîtes dans la zone VII dite «Vanil Noir». Les 93 pâturages étaient répartis sur les Communes de Grandvillard et Haut-Intyamon (secteur Lessoc). Au cours d'une saison d'alpage très belle, les inspections ont permis de découvrir une belle zone d'estivages avec des conditions d'exploitation extrêmes très différentes allant, comme le nom de la zone l'indique, des abords de la Sarine jusqu'aux pâturages des plus hauts sommets du canton. Dans cette région aussi, notamment en raison de grands alpages peu ou pas du tout accessibles par voie carrossable, se posent également la question de l'approvisionnement en eau et celle de la pérennité des exploitations des alpages. Les inspections ont permis de découvrir des volontés d'amélioration mais aussi de sensibiliser à l'importance de la planification des travaux à entreprendre au cours des prochaines années. (FM)

AGRO Fiduciaire / Treuhand Fribourg

La marche des affaires de l'AGRO fiduciaire fribourgeoise SA est en légère augmentation depuis 2021. Le nombre de bouclements a progressé de 2,2 % en 2022 et d'environ 2,5 % durant l'exercice 2023. Bien que modeste, cette progression est encourageante. En effet, le nombre d'exploitations fribourgeoises a quant à lui diminué de 1,24 % entre 2021 et 2022.

Ces nouveaux mandats proviennent en grande partie de la concurrence. Les résiliations de mandats sont, quant à elles, presque exclusivement liées aux cessations d'activité.

Les personnes morales (SA, Sàrl) dans l'agriculture continuent d'être une piste d'optimisation envisagée par nos mandants. Ce sujet revient au moins une fois par semaine. Pourtant, le nombre de personnes morales fondées en 2022 et 2023 est, dans les faits, marginal. Cela est principalement dû aux difficultés que rencontrent ces structures économiques dans le cadre légal actuel, notamment au niveau fédéral. La loi fédérale sur le droit foncier, par exemple, ne prévoit pas de disposition permettant de traiter convenablement ces cas. Il est

donc nécessaire de travailler par analogie avec les exploitants à titre personnel. Ces complications sont également rencontrées avec la loi sur l'agriculture, spécifiquement avec les paiements directs (OPD) et les financements publics prévus dans l'Ordonnance sur les améliorations structurelles (OAS). En définitive, le constat est clair. Malgré les nombreux avantages que cela peut procurer, il est rare que l'exploitation de domaines agricoles par des personnes morales soit effectivement mise en place.

Comme les années précédentes, les collaborateurs de l'AGRO fiduciaire fribourgeoise SA ont participé à une formation professionnelle continue dispensée par la société faîtière des fiduciaires agricoles, fidagri. La formation continue est un point essentiel pour le maintien du niveau de qualité des services proposés. (MB)

Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg

Durant l'année 2023, 14 demandes de cautionnement ont été prises en considération par le conseil d'administration de la Société coopérative paysanne de cautionnement du canton de Fribourg. La somme des nouveaux cautionnements s'est élevée à Fr. 3'251'000.-.

Sur les 14 engagements contractés en 2023, 7 concernent la reprise du domaine ou du capital fermier pour un montant de Fr. 1'817'000.-; 2 concernent des investissements sur les habitations pour une somme de Fr. 310'000.-; 2 concernent des aides initiales pour une somme totale à cautionner de Fr. 224'000.-; 1 caution de Fr. 500'000.- a été attribuée pour le financement d'installations techniques et finalement 2 cautions, pour un total de Fr. 400'000.- ont été attribuées pour l'amélioration des liquidités.

A fin 2023, la société garantissait 139 créances pour une somme totale de Fr. 14'612'862.65. La capacité de cautionnement de la société se chiffre, au 31 décembre 2023, à Fr. 34'456'897.-.

La 81^e assemblée générale s'est déroulée le mercredi 3 mai 2023 à l'Auberge de l'Hôtel de Ville,



GERANCES

à Semsales. 27 personnes étaient présentes, dont 19 sociétaires avec droit de vote.

Le conseil d'administration a tenu 5 séances durant l'année 2023. Les thèmes principaux des séances se rapportaient à l'analyse des dossiers concernant les demandes de cautionnement, à l'attribution des cautions et aux comptes de la société.

En conclusion, l'année 2023 a été marquée par des défis persistants pour l'agriculture suisse, avec des résultats économiques décevants pour la troisième année consécutive. Les aléas climatiques et les coûts de production élevés ont contribué à cette situation, entraînant une stagnation de la production alimentaire et une baisse du taux d'autoapprovisionnement. Malgré le soutien financier des contributions publiques, les agriculteurs ont dû faire face à des difficultés croissantes. Résilients, les acteurs du secteur agricole, soutenus par une large majorité de la population qui lui reconnaît son rôle fondamental, ont toutefois réussi à s'adapter et à y faire face. Pour assurer un avenir durable, des mesures concertées seront nécessaires, combinant innovation technologique et politique agricole. (BA/MB)

Association d'entraide et de dépannages en agriculture (SECADA)

L'Association fribourgeoise d'entraide et de dépannages en agriculture est revenue à l'équilibre du fonctionnement d'avant la pandémie Covid-19. Le temps consacré par nos collaborateurs aux interventions à caractère «urgent» s'est élevé à 63 % des missions effectuées. Les missions pour remplacement du personnel malade et accidenté et en cas de surcharge de l'exploitant ont été en nette augmentation (25 %). Le travail accordé par nos collaborateurs pour les congés (12 %) a repris légèrement, mais certaines demandes n'ont pas pu être honorées en raison des délais très courts, pour des dates très spécifiques ou des missions avérées non-prioritaires par rapport aux fortes demandes pour des cas d'intervention chirurgicale planifiées et autres urgences.

A l'exception d'un collaborateur fixe à temps partiel, le SECADA a enregistré une augmentation des engagements temporaires durant ces douze derniers mois. Les compétences des collaborateurs sont à relever, de même que leur capacité d'adaptation aux diverses exploitations du canton de Fribourg. Sans oublier que nos collaborateurs «comblent une place vide» à court terme dans les exploitations agricoles. Le SECADA remercie les «agriculteurs demandeurs» pour leur bienveillance, ainsi que pour le respect et l'encouragement vis-à-vis de leur «dépanneur». Fonctionnant à flux tendu, le SECADA enregistre toute personne ayant la formation agricole et/ou une solide expérience en vue de la proposer pour le service agricole.

Concernant le service ménager rural, le soutien de nos collaborateurs s'oriente vers des missions à long terme, par des interventions régulières de quelques heures par semaine dans les ménages. Les aides ménagères ont travaillé plus de 573 heures en 2023. Les agriculteurs ne doivent pas hésiter à solliciter ce service pour des travaux de ménage réguliers sur une longue durée.

Les agriculteurs non membres du SECADA peuvent prendre contact avec la gérance au 026 467 30 22 afin de s'inscrire et de bénéficier de la priorité d'attribution ainsi que des tarifs préférentiels. (CZP)

Club des jeunes éleveurs fribourgeois

En 2023, le Club des jeunes éleveurs a organisé la 11^e édition de l'Ecole suisse des jeunes éleveurs qui a accueilli plus de 40 jeunes venant de toute la Suisse sur le site de Grangeneuve. Les six ateliers permettaient de préparer le bétail avant et pendant une exposition ainsi que de se former dans le commerce de bétail.

La Junior Bulle Expo a eu lieu pour la 33^e fois les 7 et 9 décembre 2023 à Espace Gruyère. Cette incontournable expo rassemble vaches et génisses de deux races principales de bétail d'élevage suisse.

GERANCES

Les membres du club ont été invités à participer à Expo Bière 2023. En outre, la sortie du Club a été organisée dans le canton du Jura et a permis aux jeunes de passer la journée à la Junior Arc Expo.

Les passionnés d'élevage âgés de 12 à 35 ans peuvent s'inscrire au club via le site internet www.junior-bulle-expo.ch ou auprès de la Chambre fribourgeoise d'agriculture qui transmettra la demande d'adhésion au comité. (CR/LD)

Terroir Fribourg

Après une forte hausse de la vente directe durant les années Covid, l'année 2023 a été marquée par un recul significatif des ventes.

Plusieurs éléments expliquent ce malheureux constat. Tout d'abord, une forte inflation qui a réduit le pouvoir d'achat des consommateurs.

Face à l'augmentation générale des coûts, nombreux sont les consommateurs qui ont réduit leurs dépenses dans le domaine alimentaire avec pour conséquence des pertes de chiffre d'affaires, parfois importantes, dans les points de vente des membres de notre association.

C'est dans ce contexte que nous devons rappeler l'importance de consommer des produits locaux. En effet, en plus de faire vivre notre région, consommer des produits locaux est bon pour la santé et l'environnement, sans oublier l'apport à l'économie locale.

Notre canton regorge d'un large éventail de produits. Cette richesse s'explique notamment par notre topographie qui permet autant d'avoir des cultures céréalières et maraîchères qu'une grande production laitière. Cette grande production agricole associée aux savoir-faire des artisans et autres acteurs de la transformation permet notamment de faire de Fribourg le canton champion des produits AOP en Suisse.

Se rendre chez le producteur demande plus de temps. Pourtant, cet investissement en vaut largement la chandelle car il apporte aux consommateurs des produits frais et de qualité sans

oublier que la marge revient en grande partie au producteur. En prime, les clients ont la possibilité d'échanger avec la personne qui est derrière les produits afin d'expliquer comment ceux-ci ont été élaborés, sans oublier parfois quelques conseils pour les apprêter.

Les dépenses pour l'alimentation ne doivent pas servir de variantes d'ajustements face à l'augmentation des coûts, mais doivent retrouver une place de choix dans le budget des ménages. (PAB)

Association suisse des fermiers

En Suisse, environ 4'000 exploitations agricoles et la moitié de la surface agricole utile sont gérées en fermage. L'Association suisse des fermiers représente les intérêts de tous les fermiers agricoles auprès des autorités nationales, cantonales et communales et s'engage pour une application conforme des lois sur le bail à ferme et le droit foncier rural.

L'Association suisse des fermiers a été créée en 2022 et réunit environ 400 membres répartis dans toute la Suisse. Le comité directeur est composé de neuf personnes, représentant chacune une région géographique. La Suisse romande est représentée par Robert Zurkinden et Gilles Cretegny. Le président de cette organisation est Alois Huber.

La gérance de l'Association suisse des fermiers est assurée par l'Union des Paysans Fribourgeois depuis sa création, en 2022. D'entente avec les Chambres d'agriculture des cantons du Jura, de Neuchâtel, de Vaud et de Genève, l'UPF est également répondante pour toutes les questions sur les fermages.

L'association suit différentes stratégies afin de renforcer la protection des fermiers et des locataires de parcelles. Les objectifs sont d'améliorer la base juridique des fermiers, d'offrir des conseils professionnels sur les questions de fermage et de droit foncier et de tenir ses membres informés des changements en matière de bail à ferme et de droit foncier.



COMMISSIONS DE L'UPF

Les personnes souhaitant devenir membre de l'Association suisse des fermiers, sont invitées à visiter le site internet www.fermier.ch ou à contacter directement l'UPF. (RP)

Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre

Les surfaces betteravières du canton de Fribourg ont légèrement augmenté pour l'année de récolte 2023 et s'élèvent désormais à 1'162 hectares. Cependant, les producteurs fribourgeois ont à nouveau été confrontés à de grands défis, raison pour laquelle l'assemblée annuelle du 7 février 2024 à St-Aubin a tenté de motiver les producteurs à maintenir la production malgré les difficultés.

Un printemps humide a entraîné des conditions de semis tardives et difficiles. L'été a été marqué par d'intenses périodes de chaleur, suivies d'un automne pluvieux qui a entraîné des semaines d'inondations et des conditions de récolte difficiles. Les conditions météorologiques extrêmes ont également favorisé l'apparition de ravageurs et de maladies. Le charançon de la betterave, en particulier, a causé des dégâts considérables. Le Centre betteravier suisse (CBS) travaille à la recherche de solutions par le biais d'un monitoring et d'essais, car il n'existe à ce jour que des informations limitées sur la lutte en Europe.

Ces conditions se sont également répercutées sur les chiffres de la récolte. Le rendement a chuté à 73,5 tonnes par hectare en moyenne (2022: 84 t/ha) et la teneur en sucre est tombée à 14,1 %, une valeur particulièrement basse.

La situation actuelle du marché est positive: la Fédération suisse des betteraviers (FSB) a fait état de prix attractifs pour les betteraves sucrières grâce à une situation exceptionnelle sur les marchés mondiaux. De plus, de nouvelles variétés plus résistantes aux maladies donnent l'espoir d'un avenir plus stable pour la culture betteravière. (JE) •

Commission des Jeunes Agriculteurs Fribourgeois

La commission des Jeunes Agriculteurs Fribourgeois a été créée le 6 juin 2023 sous l'égide de l'Union des Paysans Fribourgeois. Elle compte une vingtaine de membres représentant les sept districts, les deux régions linguistiques et les différentes productions présentes sur le canton de Fribourg. La commission collabore avec les Jeunes éleveurs fribourgeois, la Commission romande des Jeunes Agriculteurs d'AGORA, la Commission Suisse des Jeunes Agriculteurs et les différentes organisations de défense professionnelle.

Les membres de la commission se réunissent quatre fois par année pour aborder les différentes thématiques de politique agricole cantonale et nationale. Ils organisent une journée ou soirée d'information par année, afin de sensibiliser les jeunes professionnels aux problématiques qui impacteront leur futur. Leur présence sur les réseaux sociaux a pour but d'établir ou de rétablir un lien avec les consommateurs et la population citadine. En publiant hebdomadairement des contenus techniques ou politiques vulgarisés et simplifiés, la commission a pour objectif de défendre le métier d'agriculteur.

En 2023, la commission s'est réunie à trois reprises afin d'aborder différentes thématiques telles que, entre autres, la politique agricole 2030, les marchés, la loi sur la chasse, la révision de la LAT2, l'initiative biodiversité ainsi que les élections fédérales. Les jeunes agriculteurs ont également soutenu l'Union des Paysans Fribourgeois lors de la manifestation de la Ferme en ville, organisée à l'occasion de la Bénichon de la ville de Fribourg qui s'est déroulée du 15 au 17 septembre 2023.

Le 21 décembre, la commission a publié sa première newsletter destinée aux jeunes et moins jeunes agriculteurs du canton de Fribourg. Il est indispensable pour la commission que les jeunes professionnels aient un accès facilité aux informations politiques concernant l'agriculture. (RP)

COMMISSIONS DE L'UPF

Commission fiscale

La commission fiscale de l'UPF est toujours composée de représentants de l'UPF, de Grangeneuve et du secteur fiduciaire privé. Elle a organisé quatre séances entre 2022 et 2023, dont deux avec le Service cantonal des contributions.

Les échanges avec les confrères du domaine fiscal des autres cantons de Suisse confirment que la collaboration et la confiance entre la défense professionnelle agricole fribourgeoise et le Service cantonal des contributions sont bonnes.

Concernant les changements fiscaux significatifs intervenus en 2023, le Grand Conseil a abaissé le barème d'imposition des prestations en capital provenant de la prévoyance professionnelle. Cet allègement plus que bienvenu a, de plus, également un effet bénéfique sur l'imposition du bénéfice de liquidation à 65 ans.

Egalement pour 2023, la déduction pour les frais de garde par des tiers pour l'impôt fédéral direct a été relevé à Fr. 25'000.-.

Les valeurs indicatives pour les bouclements 2023 pour la comptabilité agricole sont maintenues aux valeurs de 2022. Pour rappel, cela faisait quatre années de suite que les valeurs augmentaient. La norme d'inventaire pour une vache est ainsi passée de Fr. 2'200.- en 2018 à Fr. 2'700.- en 2022.

Finalement, l'année 2022 a vu la commission changer de président. Après de nombreuses années de présidence, André Remy est remplacé dans ses fonctions par Marc Bovet. (MB)

Commission d'apiculture

La commission d'apiculture a siégé le 4 décembre 2023 et le 6 mars 2024 pour un échange sur la situation des abeilles dans le canton de Fribourg. Cette rencontre a rassemblé des apiculteurs, des inspecteurs cantonaux de ruches, des représentants du secteur forestier, de la formation agricole, ainsi que des agriculteurs.

On peut constater que les abeilles vont en général bien et que les apiculteurs les soignent bien. Un problème reste à relever, c'est le varroa, parasite porteur de virus, qui fait ponctuellement de gros dégâts dans les colonies. Le changement de climat entraîne une floraison de plus en plus précoce, obligeant les apiculteurs à adapter le rythme de leurs soins et leurs interventions.

L'importance économique de la polonisation par les abeilles de nos plantes cultivées est indéniable. Des recherches ont montrés que le colza, le tournesol et le soja peuvent bénéficier d'une augmentation de rendement de 5 % à 60 % sous de bonnes conditions. Pour les arbres fruitiers, ce gain peut atteindre jusqu'à 60 %. De ce fait, le souhait avait été exprimé de créer une plateforme internet facilitant aux apiculteurs d'accueillir les apiculteurs à placer les abeilles pendant la floraison dans leurs champs. En fait pour que les deux partis peuvent en profiter.

Depuis 2023, une collaboration entre la Fédération fribourgeoise d'apiculture (FFA) et l'association Terroir Fribourg a permis la mise en place d'un nouveau label pour le miel. Ce label, «Fribourg - regio.garantie», complété par le label d'or d'Apisuisse, vise à mieux valoriser les miels fribourgeois. (BA)

Commission de formation professionnelle et Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Le suivi des cours interentreprises et surtout les travaux des développements de la nouvelle formation initiale agricole sont les sujets importants de l'année 2023. Les contours de la formation ne sont pas encore connus, mais les changements importants interviendront dans l'organisation des cours interentreprises ainsi que pour les cours donnés dans les écoles d'agriculture. (FM) •



COMMISSIONS DE L'UPF

Commission des Jeunes Agriculteurs Fribourgeois

Bapst Francis, Cormagens
Bielmann Florian, Rechthalten
Castella Florian, Sommentier
Dafflon Vincent, Autigny
Dougoud Alain, Middel
Ducry Iwana, Dompierre
Etter Fabian, Wallenried
Favre Florian, Le Crêt
Fragnière David, Le Bry
Fragnière Loïc, Avry-dt-Pont, vice-président
Genoud Margaux, La Joux
Kolly Guillaume, CFA, secrétaire
Macheret William, Vuisternens-en-Ogoz
Maillard Steve, Chatônay
Paternieri Marco, Ponthaux
Philipona Robin, CFA, président
Piller Jan, Giffers
Renevey Benoît, Payerne
Rey Damien, Châttonay
Rouiller Loïc, Romont
Ruffieux Alexandre, Gumezens
Schöpfer Dominique, St. Antoni, vice-présidente
Wicht Sarah, Rueyres-Treyfayes

Commission fiscale

Andrey Beat, CFA
Bovet Marc, CFA, président
Castella Benoît, Grangeneuve
Glauser Fritz, UPF
Losey Michel, Sévaz
Maillard Cédric, Grangeneuve, secrétaire
Ménétrez Frédéric, CFA
Sturny Heribert, Grangeneuve

Commission d'apiculture

Aeschlimann David, Mannens, vice-président
Andrey Beat, CFA, secrétaire
Chassot Arnold, Chésopelloz
Ducotterd Christian, Grolley
Kamm Valentine, 3^e arrondissement forestier, Bulle
Oberson Charles, Le Pâquier, président
Protze Joachim, insp. cant. des ruchers, SAAV
Ruggli Dominique, Grangeneuve

Commission de formation professionnelle

Bise Philippe, Murist
Carrard Serge, Châtillon
Favre Edgar, Le Crêt
Linder Werner, Düringen
Mauron Eric, Autafond, vice-président
Ménétrez Frédéric, CFA, secrétaire
Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes
Pochon Olivier, Châtillon
Rouiller Philippe, Romont, président
Schafer Thomas, Ueberstorf
Schöpfer Lukas, St. Antoni
Monney Laurent, Grangeneuve, invité
Ruggli Dominique, Grangeneuve, invité

Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Linder Werner, Düringen
Mauron Eric, Autafond
Ménétrez Frédéric, CFA, secrétaire
Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes
Rouiller Philippe, Romont, président
Schafer Thomas, Ueberstorf
Monney Laurent, Grangeneuve, coordinateur

Etat des membres nommés à fin décembre 2023

CFA: *Chambre fribourgeoise d'agriculture*

SAAV: *Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires*

MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF

Corminboeuf Pascal, Domdidier
Fasel Josef, Alterswil
Maillard Francis, Marly

DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP

Bapst Philippe, Ependes
Bise Sébastien, Cheyres
Blaser Martin, Granges-Paccot
Borcard Jean-François, Grandvillard
Braillard Frédéric, Besencens
Brügger Adrian, Düdingen
Chassot Murielle, La Tour-de-Trême
Cotting Charly, Ependes
Liaudat Karin, Châtel-St-Denis
Magnin Régis, Ursy

Martin Joël, Avry-sur-Matran
Maudonnet Vincent, Bossonnens
Ménétrety Frédéric, Estavayer-le-Lac
Moser Michael, Kerzers
Piller Judith, Oberschrot
Pittet Etienne, Romont
Schafer Denise, Wünnewil
Schöpfer Lukas, St. Antoni
Spahr Daniel, St-Aubin
Zbinden Marc, Zumholz

2 sièges vacants

COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF

Bapst Philippe, Ependes
Blaser Martin, Granges-Paccot
Borcard Jean-François, Grandvillard
Bosson Frédéric, Siviriez
Brügger Adrian, Düdingen
* Chassot Murielle, La Tour-de-Trême, vice-prés.
Jungo Alain, Tentlingen
Liaudat Karin, Châtel-St-Denis
* Maudonnet Vincent, Bossonnens
Moser Michael, Kerzers
Oberson Patricia, Romont
* Piller Judith, Oberschrot
Pittet Etienne, Romont
* Schafer Denise, Wünnewil, vice-présidente
Schöpfer Lukas, St. Antoni
Siegenthaler Pascal, Tafers
* Spahr Daniel, St-Aubin
Von Niederhäusern Heinz, St. Ursen
* Yerly Gabriel, Berlens

2 sièges vacants

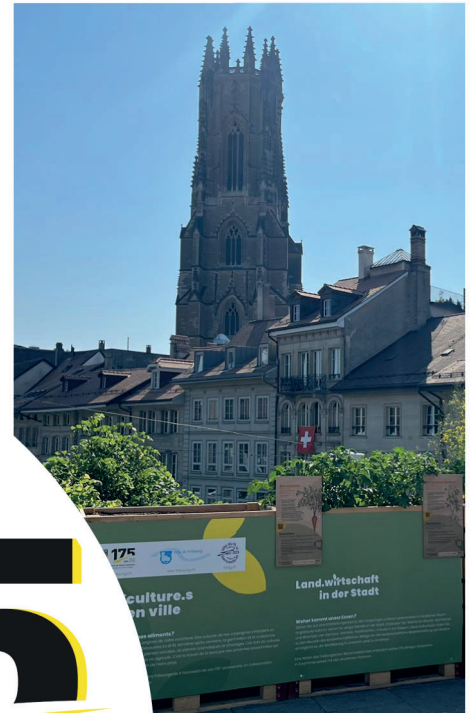
Invités avec voix consultative:

Andrey Beat, CFA
Castella Didier, DIAF
Degen Nadine, Grangeneuve
* Ménétrety Frédéric, CFA
Philipona Robin, CFA
Toffel Pascal, Grangeneuve

*** Membres du comité directeur**

CFA: Chambre fribourgeoise d'agriculture
DIAF: Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

Etat des membres nommés à fin décembre 2023





FBV

175

1848-2023
ANS JAHRE

Union des Paysans Fribourgeois
Freiburgischer Bauernverband



